

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 12-16 juin 2006**

## **RAPPORTS OPÉRATIONNELS**

**Point 10 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.A/2006/10-A/Rev.1**

8 juin 2006

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE PROJET PILOTE D'ASSURANCE- SÉCHERESSE EN ÉTHIOPIE**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

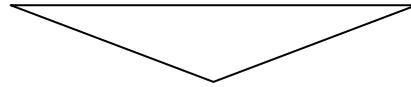
**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODK:	M. H. Arthur	tél.: 066513-2034
Directeur de pays, Éthiopie:	M. M. Diab	
Directeur, OEDSP:	M. R. Wilcox	tél.: 066513-2399

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil accueille favorablement le "Rapport d'activité sur le projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie"(WFP/EB.A/2006/10-A/Rev.1). Il autorise le Directeur exécutif à conduire d'autres travaux de recherche sur différents modes de financement possibles face à des événements imprévus dans le cadre de la gestion des risques. Le Conseil examinera d'autres projets pilotes, au cas par cas, sous réserve que des sources de financement aient été trouvées. Le Conseil étudiera le projet pilote mené en Ethiopie à sa première session de 2007 et réexaminera le rôle joué par le PAM dans les initiatives relatives à la gestion des risques à sa session annuelle de 2007. Il encourage le Secrétariat à collaborer plus étroitement avec les partenaires du PAM afin de mettre ces instruments à la disposition de l'ensemble des organismes de développement et d'aide humanitaire.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Plan prévisionnel de transfert d'espèces aux bénéficiaires établi
  - Réserve d'intervention d'urgence constituée grâce à un accord avec AXA Re
  - Apport de données assuré par le renforcement des capacités de l'Agence météorologique nationale d'Éthiopie (NMA)
  - L'indice de sécheresse traduit avec exactitude l'évolution de la campagne
  - Intégration de l'aide d'urgence et des plans de développement en partenariat avec la Banque mondiale et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires
1. Après l'approbation par le Conseil d'administration du projet pilote d'assurance-sécheresse pour l'Éthiopie en novembre dernier, le PAM et le Gouvernement éthiopien ont établi des plans prévisionnels visant à verser des indemnités en espèces aux bénéficiaires à risque en cas de sécheresse catastrophique. Le PAM a constitué des fonds d'intervention d'urgence en passant un contrat avec la Compagnie de réassurance AXA Re dont le siège est à Paris. Grâce au renforcement des capacités de l'Agence météorologique nationale d'Éthiopie (NMA) entrepris par le PAM, l'agence a pu fournir ponctuellement les données indispensables au projet. La campagne n'en est qu'à ses débuts mais jusqu'ici l'indice a traduit avec exactitude les événements sur le terrain. Le PAM a entrepris une étude conjointe avec la Banque mondiale afin d'intégrer l'aide d'urgence et les plans de développement. Il collabore avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour tenter d'intégrer ce nouvel instrument dans le système central de financement de l'aide d'urgence des Nations Unies qui s'organise actuellement.

### 1. MISE EN PLACE DU PLAN PREVISIONNEL D'ASSURANCE-SECHERESSE

2. Suite à un atelier organisé en mars 2006, le Gouvernement éthiopien a créé un Comité de pilotage des plans prévisionnels chargé de mettre le projet en œuvre. Ce comité, placé sous la présidence du Bureau de coordination de la sécurité alimentaire (FSCB), se compose de représentants du FSCB, du Ministère de l'agriculture, de l'Agence de prévention et de préparation aux catastrophes et de l'Institut de recherche sur le développement de l'Université d'Addis-Abeba. Le Comité conduira la mise en œuvre et l'intégration de ce projet dans les programmes en cours du Gouvernement; le FSCB présentera le plan prévisionnel dans son ensemble au Conseil lorsque celui-ci examinera cette question en juin.
3. Le Gouvernement éthiopien et le PAM envisagent un plan prévisionnel pour le projet d'assurance-sécheresse qui garantit des versements rapides d'indemnités en espèces aux bénéficiaires qui en ont besoin. Ce plan constitue en fait un élargissement en situation d'urgence du programme de protection des moyens de production permettant de prendre en charge le nombre voulu de bénéficiaires supplémentaires qui risquent de perdre leurs moyens de subsistance en cas de sécheresse grave. Les projets de travail rémunéré en espèces requièrent environ 8 pour cent de dépenses d'équipement (les travaux communautaires ont besoin d'outils et d'autres intrants financés par des fonds en espèces); les dépenses administratives seront à la charge du Gouvernement éthiopien. Les versements prévus de 900 birr —soit environ 103 dollars É.-U.— par ménage devraient concerner au maximum 63 000 ménages (300 000 bénéficiaires) dans le cadre de

programmes de travail rémunéré en espèces en cas d'indemnisation maximale. Le plan prévisionnel est organisé comme suit:

- Au départ, 60 *woredas* (districts administratifs), bénéficiaires **potentiels** proches des 26 stations météorologiques sont visés.
- En cas de versements, d'indemnités, les bénéficiaires **effectifs** seront les 10 à 15 *woredas* les plus touchés, sélectionnés sur la base:
  - ◇ de l'indice météorologique;
  - ◇ des données du système d'alerte rapide; et
  - ◇ de l'évaluation de milieu de campagne (août 2006).
- Le plan prévisionnel sera actualisé sur la base de l'évaluation de la production agricole avant la récolte (octobre 2006).
- Pour chacun des *woredas* bénéficiaires, le plan prévisionnel déterminera le nombre de bénéficiaires en fonction du montant total final à verser qui est prévu (octobre 2006).
- Les ménages bénéficiaires seront sélectionnés par les communautés elles-mêmes suivant les principes de ciblage du Programme éthiopien de protection des moyens de production, qui impliquent les représentants des communautés et des *Kebele* (groupe de villages) dans le processus de ciblage, à chaque étape de la sélection.

## 2. MISE EN PLACE DU FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE

4. PAM a adjugé le contrat d'assurance à la Compagnie AXA Re à l'issue d'un appel d'offres. Ce contrat prévoit le versement de 7,1 millions de dollars de fonds d'intervention d'urgence si une sécheresse extrême frappe l'Éthiopie pendant la campagne de 2006. La police d'assurance, contrat dérivé, fondée sur un indice calibré des données pluviométriques provenant de 26 stations météorologiques installées sur le territoire éthiopien, prévoit le versement de fonds lorsque les données collectées de mars à octobre 2006 indiquent que les précipitations sont sensiblement inférieures aux moyennes historiques et qu'une mauvaise récolte généralisée est donc probable. Dans ce cas, la Compagnie AXA Re versera les fonds au PAM de sorte que le Gouvernement éthiopien pourra à son tour verser des indemnités en temps voulu aux bénéficiaires ultimes, selon les modalités indiquées au paragraphe précédent.

## 3. FOURNITURE DE DONNEES SATISFAISANTES GRACE AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA NMA

5. Après l'approbation du projet, le PAM a collaboré avec la NMA pour l'aider à se préparer à devenir le principal fournisseur de données pour le projet d'assurance-sécheresse. Le PAM a veillé à ce que chacune des 26 stations dispose de matériel de radio, de personnel spécialisé et qualifié à plein temps; et que la communication journalière et régulière des données au siège de la NMA à Addis-Abeba et de là à l'organisme chargé de fournir les données requises pour les versements —MacDonald, Dettweiler and Associates Ltd (MDA) Federal Inc. (anciennement EarthSat), dont le siège est à Washington— soit organisée.



6. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la NMA a régulièrement communiqué par courrier électronique les données pluviométriques journalières concernant chacune des 26 stations à MDA Federal Inc. qui les a validées et transmises au PAM et à AXA Re chaque jour. Le renforcement de ses capacités a permis à NMA d'envoyer régulièrement des rapports au Système mondial de télécommunication de l'Organisation météorologique mondiale des Nations Unies pour la première fois depuis quatre ans<sup>1</sup>.

---

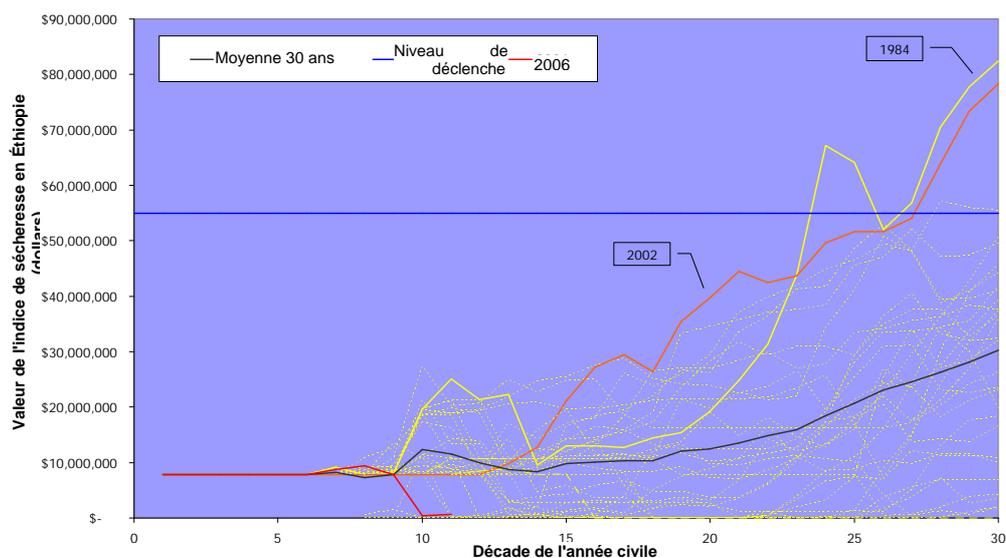
#### 4. L'INDICE SUIT AVEC EXACTITUDE L'EVOLUTION DE LA CAMPAGNE

7. Ainsi qu'il était indiqué en détail dans le descriptif de projet de novembre, le PAM a élaboré un indice qui fait apparaître les pertes de revenus agricoles subies par les populations vulnérables à la suite de déficits des précipitations. Depuis le début de la campagne agricole de cette année, le PAM surveille cet indice de la sécheresse en Éthiopie jour par jour à mesure que les données pluviométriques en temps réel provenant des 26 stations météorologiques participantes sont communiquées par la NMA.
8. Lorsque la valeur réelle des précipitations de chaque jour parvient au PAM, elle remplace la valeur moyenne sur 30 ans utilisée dans le modèle pour cette journée. Il est ainsi possible de suivre l'évolution de la campagne par rapport à la moyenne et le PAM peut constamment surveiller les probabilités de versements d'indemnités à la fin d'octobre 2006. La Figure 1 ci-après présente l'évolution de la campagne 2006 par rapport aux moyennes historiques journalières ainsi que le déroulement de chaque campagne de la période 1976–2005 par rapport à la moyenne sur 30 ans<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce service est particulièrement important pour les organisations qui gèrent des systèmes d'alerte rapide basés sur les images de satellites pour l'Éthiopie comme le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine de l'Agence pour le développement international des États-Unis. Des données en temps réel provenant des stations de terrain sont nécessaires pour corriger les biais connus que présentent les estimations de précipitations dérivées de données de satellites; les organismes internationaux d'aide humanitaire disposent d'éléments d'alerte rapide plus valables s'ils peuvent utiliser des données de ce genre.

<sup>2</sup> La campagne agricole divisée en décades (périodes de 10 jours) de l'année civile, de la décade n°1 (1er-10 janvier) à la décade n°30 (21-31 octobre), dernière décade de la période de contact, est présentée en abscisse. L'évolution de la valeur en dollars de l'indice de sécheresse en Éthiopie pendant toute la campagne jusqu'à la dernière valeur de règlement le 31 octobre et à la fin de la décade n°30 est présentée en ordonnée. Si l'indice de sécheresse dépasse le niveau de déclenchement (55 millions de dollars) le 31 octobre 2006, le PAM recevra d'AXA Re un versement de 0,35 dollar pour chaque dollar de dépassement du niveau de déclenchement de l'indice, à concurrence d'un maximum de 7,1 millions de dollars. Si l'indice de sécheresse s'établit au-dessous du niveau de déclenchement (55 millions de dollars) à la fin de la décade n°30, aucun versement n'aura lieu.

**Figure 1: Précipitations en Éthiopie**

9. La Figure 1 fait clairement ressortir les années 1984 et 2002, pendant lesquelles l'Éthiopie a connu les pires périodes de sécheresse des trente dernières années et pour lesquelles le contrat d'assurance aurait donné lieu au versement du montant maximum prévu, soit 7,1 millions de dollars.
10. L'évolution de la campagne 2006 à ce jour (décade n°14) est indiquée par la ligne rouge épaisse sur la Figure 1. Il apparaît clairement que, jusqu'au 20 avril 2006 inclusivement, la campagne 2006 a été très favorable en ce qui concerne les précipitations<sup>3</sup>. Les agents vulgarisateurs du Ministère de l'agriculture travaillant sur le terrain confirment que les semis des cultures à cycle long ont commencé à la date prévue par les algorithmes de l'indice des précipitations.
11. À mesure que la campagne avancera, l'évolution de l'indice à chaque station sera comparée à la situation réelle sur le terrain et à l'état des principales cultures de base produites près de chaque station. Ces vérifications permanentes permettront de savoir dans quelle mesure l'indice traduit bien la production des cultures de base. Une nouvelle mise à jour sera présentée au Conseil à sa session de juin.

## 6. INTÉGRATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT ET DES PLANS D'INTERVENTION D'URGENCE

12. L'établissement de plans de développement et celui de plans d'intervention d'urgence sont souvent considérés comme des processus distincts et séparés qui se déroulent habituellement en parallèle. Ainsi, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté englobent rarement les plans d'intervention d'urgence et les plans prévisionnels.

<sup>3</sup> Il faut cependant noter que la corrélation entre la valeur d'évaluation à la valeur du modèle à la décade n°11 et la valeur finale de l'indice de sécheresse à la fin de la décade n°30 pour la période 1976-2005 ne s'établit qu'à 11 pour cent et n'est pas significative statistiquement au niveau de confiance de 95 pour cent. Ce n'est qu'à partir de la décade n°24 (21-31 août) que la valeur d'évaluation par rapport au modèle devient un bon indicateur prévisionnel de la valeur de règlement finale de l'indice avec une corrélation de 82 pour cent qui est statistiquement significative au niveau de confiance de 99 pour cent, pour la période 1976-2005.

Ces documents évoquent souvent l'importance des risques mais ne proposent pas de solution pour les gérer.

13. Le PAM et la Banque mondiale (Département du développement agricole et rural) collaborent pour combler ce fossé en examinant les moyens d'intégrer les interventions en cas d'urgence et l'aide au développement dans une étude officielle conjointe concernant l'innovation en matière de gestion des risques de sécurité alimentaire. Cette étude complète les travaux d'Harold Alderman et Trina Haque (Département de la protection sociale, Division Afrique, Banque mondiale) qui traitent de l'assurance contre les chocs à covariance: rôle de l'assurance fondée sur un indice dans la protection sociale dans les pays à faible revenu d'Afrique; ces travaux portent sur les dispositifs de protection prenant la forme d'assurance contre les risques météorologiques, en particulier sur le projet d'assurance-sécheresse pour l'Éthiopie du PAM.
14. Le PAM et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires collaborent activement pour faciliter l'intégration éventuelle de cette nouvelle approche et des nouveaux instruments financiers utilisés à titre pilote dans ce projet dans le système central de financement des interventions d'urgence qui est en cours d'organisation aux Nations Unies.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

FSCB	Bureau de coordination de la sécurité alimentaire
MDA	MacDonald, Dettweiler and Associates Ltd
NMA	Agence météorologique nationale d'Éthiopie
ODK	Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale)
OEDSP	Sous-Division des projets spéciaux